

# Le tableau de bord

Emploi et chômage  
des personnes handicapées

France entière



# Chiffres clés & synthèse

## Sommaire...

Chiffres clés et synthèse.....	2
Données de cadrage.....	3
Les demandeurs d'emploi .....	4
L'OETH & la contribution.....	7
La mobilisation des entreprises.....	8
L'alternance.....	9
L'insertion dans l'emploi.....	10
Le maintien dans l'emploi.....	13
Zoom sur.....	14

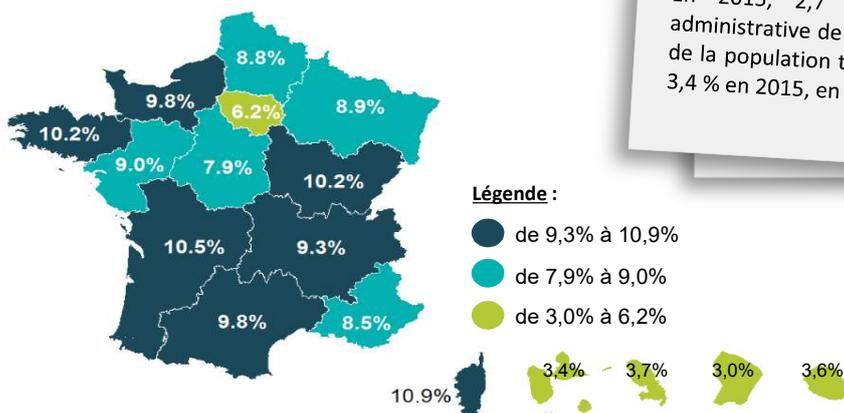
## Chiffres clés...

**2,7 millions de BOE**  
soit **7% de la pop. d'âge actif**  
dont **938 000 sont en emploi**  
(Enquête emploi 2015, Insee)

**3,4% : Taux d'emploi direct**  
de BOE en ETP  
**79% des établissements**  
ont recours à l'emploi direct  
(DOETH 2015, Agefiph-Dares)

**507 653 demandeurs d'emploi BOE**  
soit **8,5% de l'ensemble des DE**  
(Pôle emploi à fin sept 2017, Cat. A,B,C)

**Cartographie : Part des DEBOE**  
dans l'ensemble des demandeurs d'emploi



## Synthèse...

### Des créations d'emplois toujours dynamiques mais dont le rythme s'infléchit

Selon l'Insee, avec 44 500 nouveaux postes enregistrés au 3ème trimestre 2017, l'emploi salarié a progressé pour le 12ème trimestre consécutif, porté par le dynamisme des services marchands et de l'intérim. Toutefois, le rythme des créations de postes a ralenti sous l'effet de la baisse des contrats aidés, les nouveaux contrats étant limités à 310 000 en 2017 après 459 000 en 2016.

### Plus de 500 000 demandeurs d'emploi sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

A fin septembre 2017, plus de 500 000 demandeurs d'emploi handicapés (DEBOE) sont inscrits à Pôle emploi, représentant 8,5% de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Le nombre de DEBOE est en constante progression, progression particulièrement forte pour les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant exercé une activité réduite (+12% en un an).

Le chômage des personnes handicapées est caractérisé par une forte proportion de séniors : 48% ont 50 ans et plus (+ 2 points en 2 ans) contre 25% pour le tout public. Par ailleurs, les DEBOE ont une ancienneté moyenne d'inscription au chômage supérieure à 800 jours, soit 200 jours de plus que le tout public.

### Les recrutements et les maintiens dans l'emploi sont relativement stables en un an

Les Cap emploi ont contribué à près de 57 500 recrutements de travailleurs handicapés soit une hausse de 2% en un an. La légère augmentation du nombre de recrutements est portée par la progression des CDD de moins de 6 mois. En revanche, les CDD de 6 mois et plus, parmi lesquels on enregistre de nombreux contrats aidés, sont en diminution.

Le nombre de personnes maintenues dans l'emploi par l'intermédiaire des Sameth est également relativement stable avec plus de 15 000 maintiens (+1%). Six mois après l'intervention des Sameth, 78% des personnes sont toujours en poste dans l'entreprise.

### Dans un contexte de hausse continue du nombre de personnes reconnues handicapées et de progression du taux d'emploi

En 2015, 2,7 millions de personnes ont une reconnaissance administrative de leur handicap (+300 000 personnes en 2 ans), soit 7% de la population totale. Le taux d'emploi direct de BOE (en ETP) est de 3,4% en 2015, en hausse constante depuis 2011.

# Données de cadrage

## Situation des BOE sur le marché du travail - Année 2015 (Insee)

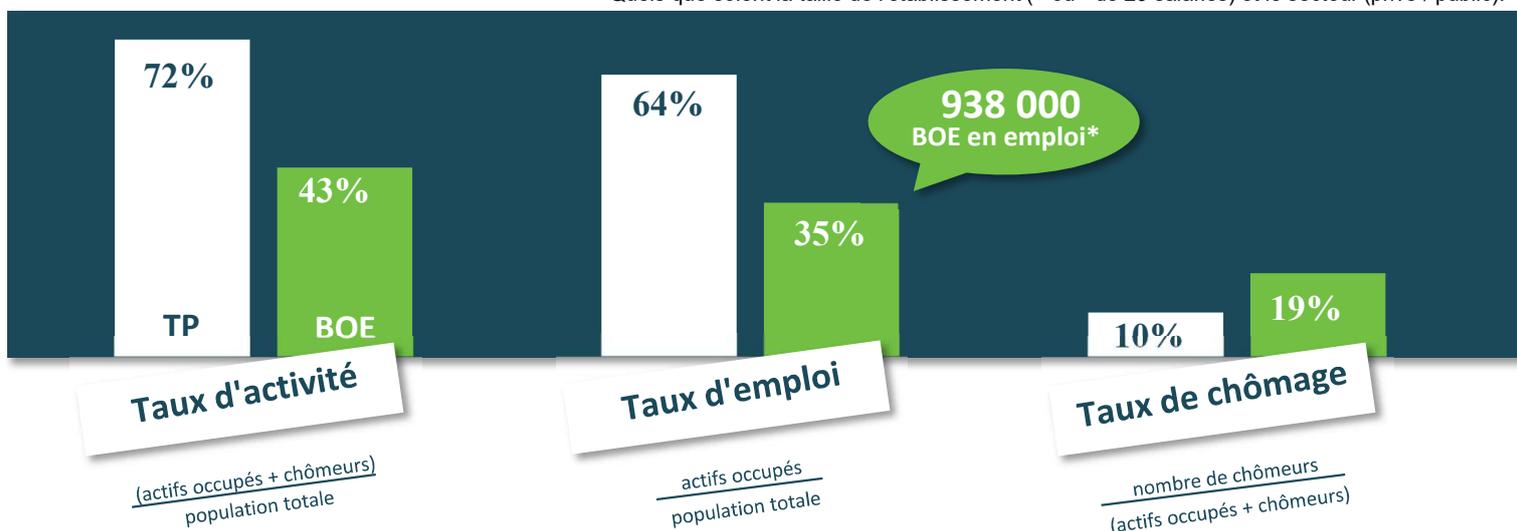


**7%** de la population totale des 15-64 ans a une reconnaissance administrative du handicap

→ **2,7 millions de BOE**

contre 2,4 millions en 2013

\* Quels que soient la taille de l'établissement (+ ou - de 20 salariés) et le secteur (privé / public).



### L'enquête emploi

L'enquête emploi est une enquête en continu réalisée par l'Insee. Elle permet de mener des analyses de la situation des personnes sur le marché du travail. Elle porte sur les personnes de 15 ans et plus résidant en ménages ordinaires, c'est à dire hors collectivités (en particulier les personnes handicapées vivant en institutions spécialisées). Dans le cadre de l'enquête emploi, un module de 4 questions sur la santé au travail a été intégré (problèmes de santé, état de santé en général, limitations, reconnaissance administrative).

### Le statut dans l'emploi des BOE\*\*

**70% PRIVE**  
(68% pour le TP)

**22% PUBLIC**  
(21% pour le TP)

**8% INDEPENDANTS**  
(11% pour le TP)

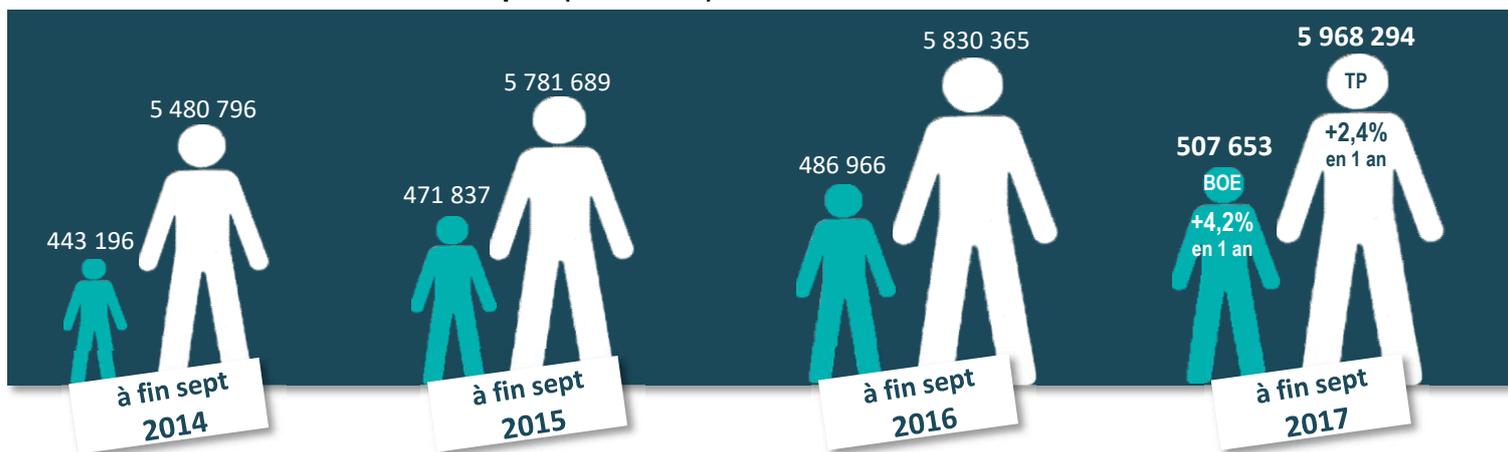


\*\* Données issues de l'enquête emploi 2013

# Les demandeurs d'emploi

## La demande d'emploi - à fin septembre 2017 (Source : Pôle emploi)

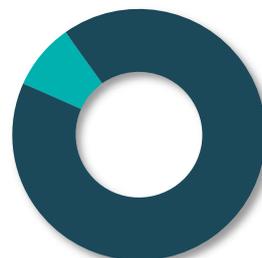
### Evolution des demandeurs d'emploi (cat. A,B,C)



### Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories. [DE : demandeurs d'emploi - BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi - TP : tout public].

**8,5%**  
des demandeurs  
d'emploi sont des BOE



### Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

**A**

sans emploi

DE tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

**B**

ayant exercé une activité réduite courte au cours du mois (≤ 78h.)

**C**

ayant exercé une activité réduite longue au cours du mois (> 78h.)

**D**

sans emploi  
(en raison d'un stage, formation, maladie, ...)

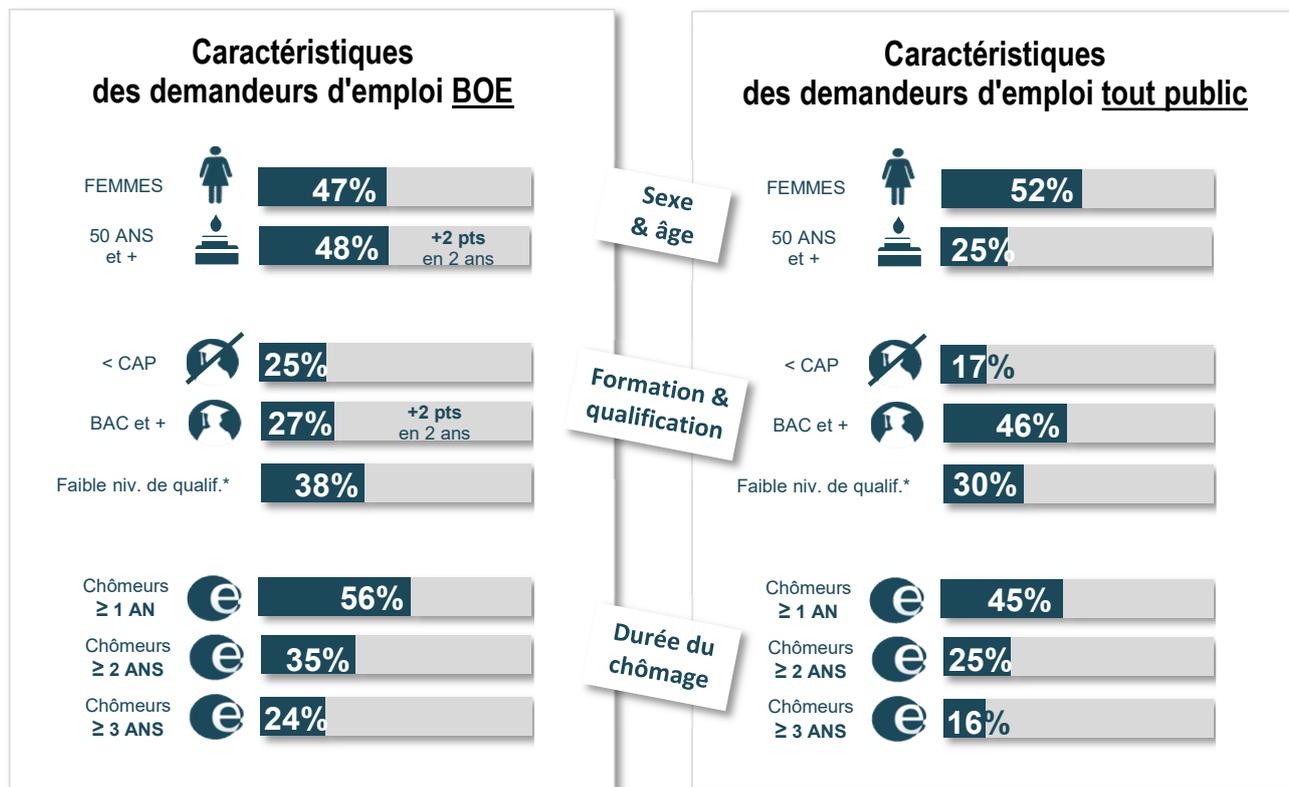
DE non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

**E**

en emploi  
(ex : bénéficiaires de contrats aidés)

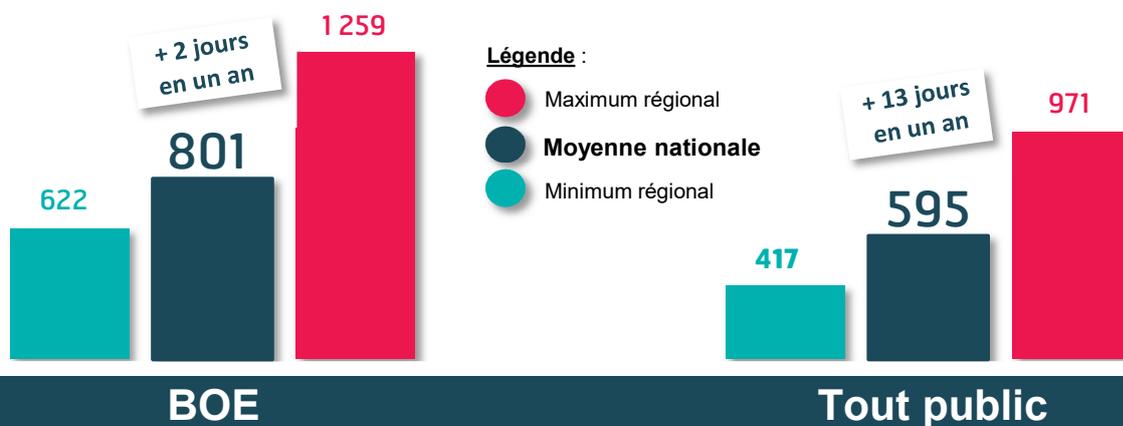
# Les demandeurs d'emploi

La demande d'emploi - à fin septembre 2017 (Source : Pôle emploi)



\* Faible niveau de qualification : manœuvre, OS, employé non qualifié.

## Ancienneté moyenne d'inscription au chômage (en jours)



# Les demandeurs d'emploi

## La demande d'emploi - à fin septembre 2017 (Source : Pôle emploi)

### Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ... Le domaine "transport et logistique" comprend conducteur / livreur, manip / déplacements de charges...

### Les domaines professionnels les plus recherchés par les DEBOE



### Les domaines professionnels parmi lesquels les DEBOE sont les plus SURreprésentés et SOUS-représentés

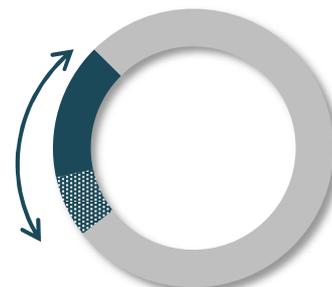


### Zoom sur les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'AAH

dont **16%** ont une AAH ET un autre titre de reconnaissance

et **7%** une AAH seule = **36 450** bénéficiaires

**23%** soit **117 301** bénéficiaires de l'AAH



# L'OETH & la contribution

## L'obligation d'emploi (OETH) du secteur privé - Année 2015 (Agefiph et Dares)



\* Part des salariés handicapés parmi l'effectif global d'assujettissement de l'ensemble des établissements y compris ceux sous accord.

### Les modalités de réponse des établissements privés assujettis à l'OETH

ETABLISSEMENTS AYANT  
RECOURS  
A L'EMPLOI DIRECT

79%

ETABLISSEMENTS  
SANS ACTION POSITIVE  
(CONTRIBUTION UNIQUEMENT)

7%



89% sont sans  
accord spécifique

11% sont sous accord agréé  
dont 1% sans emploi direct

40% emploient au moins un TH  
et/ou ont recours à la sous-traitance  
et/ou contribuent à l'Agefiph

30% remplissent leur obligation  
d'emploi uniquement par l'emploi  
direct

20% n'emploient aucun TH en emploi  
direct

### La contribution à l'Agefiph\* (Agefiph)



Les établissements peuvent s'acquitter de leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés selon plusieurs modalités parmi lesquelles : l'emploi direct, la sous-traitance et la contribution à l'Agefiph. La contribution est nette, correspondant à l'année de l'exercice hors reversements sur accords.



Etablissements contributeurs  
Contribution en M€

\* La contribution au titre de l'année 2015 est collectée en 2016.

# La mobilisation des entreprises

Alther - Janvier - septembre 2017 (Source : Agefiph)



## Alther

Alther a pour mission première de mobiliser les entreprises sur les modes de réponse à leur obligation d'emploi, en les informant et en les amenant à réaliser des actions positives (par le recrutement, le maintien dans l'emploi, l'accès à la qualification en particulier par l'alternance, la sous-traitance avec le secteur adapté et le secteur protégé).

### Quatre types d'établissements sont prioritaires

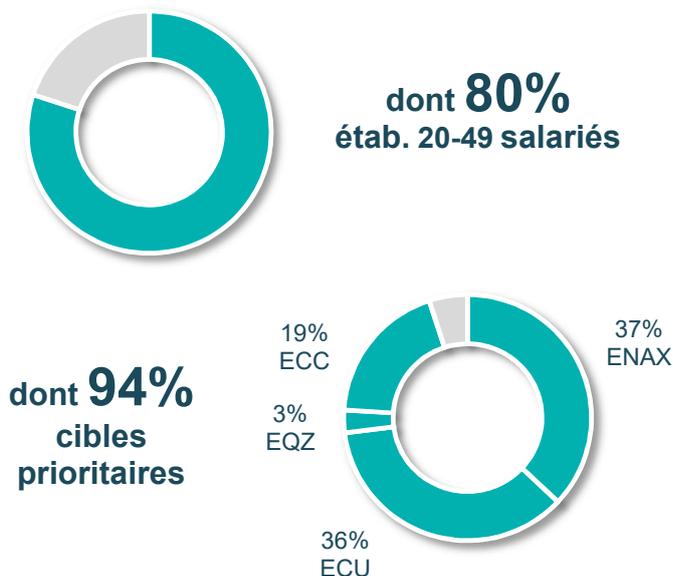
- Les établissements non assujettis en période exonératoire (**ENAX**)
- Les établissements contribuant uniquement (**ECU**), ceux qui doivent avoir mis en oeuvre une action positive dans les 4 ans sous peine de voir leur contribution majorée la 4<sup>ème</sup> année
- Les établissements à quota zéro (**EQZ**)
- Les établissements cibles complémentaires (**ECC**) dont le taux d'emploi est entre 0,1 et 2% et dont l'effectif se situe entre 20 et 100 salariés.

### Deux prestations sont proposées

• **Service information / conseil** : Alther a un rôle d'information et de conseil auprès de tous les établissements qui en font la demande et un rôle d'approche active et individuelle des entreprises relevant des cibles prioritaires.

• **Service diagnostic / accompagnement** : mener un diagnostic in situ et aboutir à des préconisations d'actions pertinentes et réalistes pour l'établissement (recrutement, alternance, maintien dans l'emploi, sous-traitance, intérim, stages, ...). Aider à les mettre en oeuvre en faisant le lien avec les acteurs utiles aux situations identifiées et contribuer à la réalisation concrète des actions lors de la phase d'accompagnement.

**10 520 établissements**  
ont bénéficié d'un ou plusieurs  
services Alther durant la période



**1 671 établissements**  
ont bénéficié d'un accompagnement terminé  
durant la période

Les actions mises en oeuvre dans ces établissements :



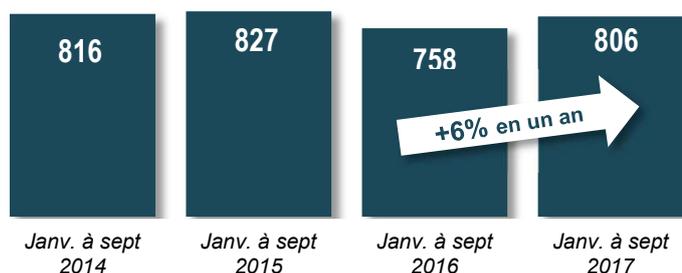
Viennent ensuite :  
le stage (7% des actions), l'intérim  
(5%), l'alternance (2%),  
l'accord d'entreprise (0,1%).

# L'alternance

## L'alternance - Janvier - septembre 2017 (Sources : Agefiph et Dares)

### L'APPRENTISSAGE

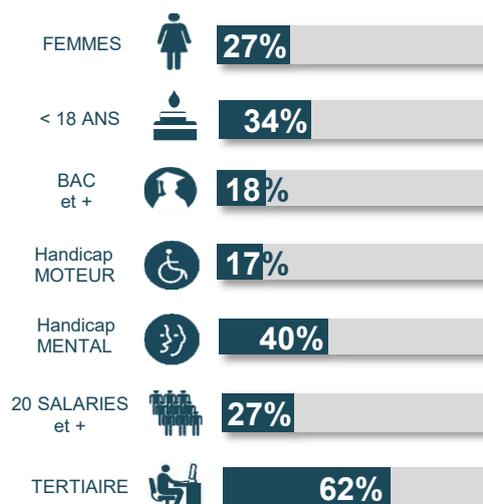
Evolution des entrées en contrat d'apprentissage BOE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Les contrats d'apprentissage TOUT PUBLIC\*



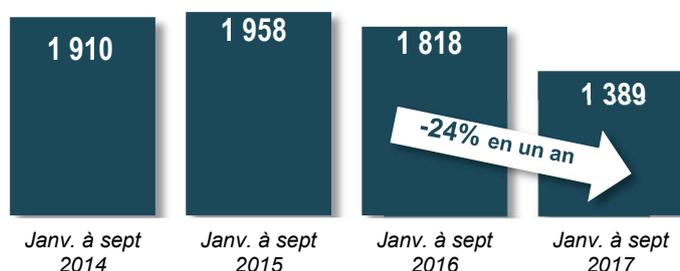
#### Caractéristiques des contrats d'apprentissage BOE



\* Source Dares, données France entière. Données de flux. (nouveaux contrats enregistrés dans le secteur privé).

### LA PROFESSIONNALISATION

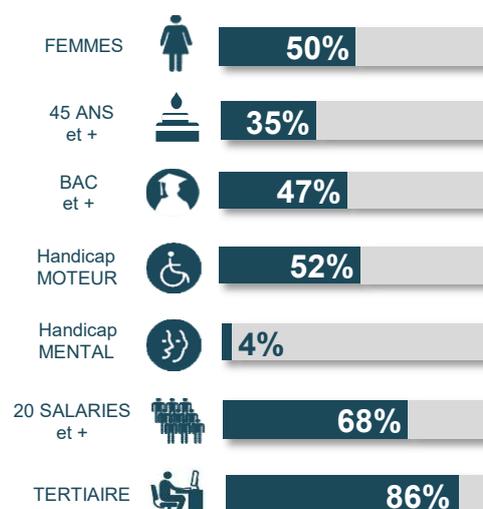
Evolution des entrées en contrat de professionnalisation BOE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Les contrats de professionnalisation TOUT PUBLIC\*\*



#### Caractéristiques des contrats de professionnalisation BOE



\*\* Source Dares, données France entière. Données de flux. (nouveaux contrats enregistrés dans le secteur privé). Données de septembre 2017 non encore disponibles.

# L'insertion dans l'emploi

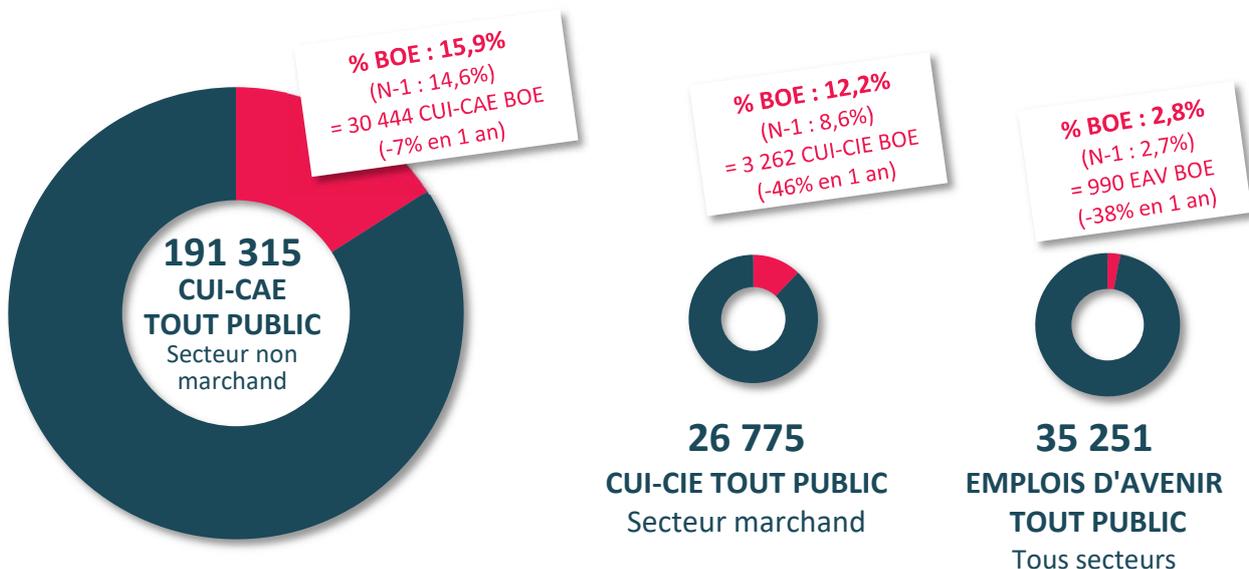
## Les contrats aidés - Janvier - septembre 2017 (Source : Dares)

Le contrat unique d'insertion (CUI) se décline en CUI-CIE dans le secteur marchand en en CUI-CAE dans le secteur non marchand.  
Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

Relativement aux emplois d'avenir (EAV), les données portent à la fois sur le secteur marchand et le secteur non marchand.

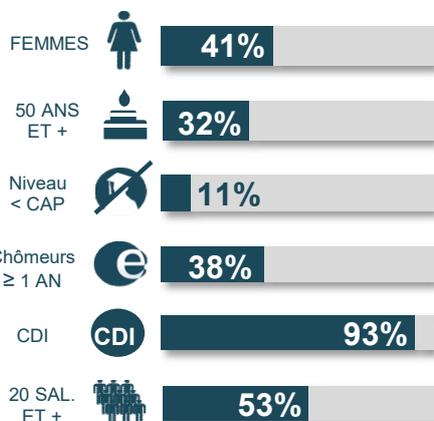
Guide de lecture du graphique : au niveau national, on enregistre 3 262 CUI-CIE pour les BOE, soit 12,2% du total des CUI-CIE contre 8,6% un an auparavant.

### Entrées en CUI-CIE, CUI-CAE et emplois d'avenir et % de BOE dans l'ensemble



## L'aide à l'insertion professionnelle - Janv. - sept 2017 (Source : Agefiph)

### Caractéristiques des bénéficiaires de l'AIP



### L'aide à l'insertion professionnelle : AIP

L'objectif de l'aide à l'insertion professionnelle est d'inciter les employeurs à embaucher en contrat durable (CDI ou CDD ≥ 12 mois) les personnes handicapées les plus éloignées de l'emploi (critère d'âge, de durée d'inactivité par rapport à l'emploi, de sortie du milieu adapté / protégé).

#### Attention !

l'AIP n'est pas cumulable avec les contrats aidés de l'Etat.

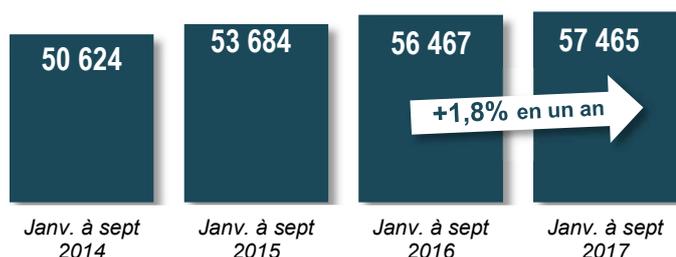
# 1 214 AIP

Janvier - septembre 2017

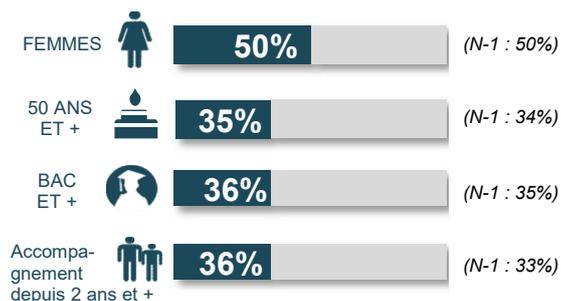
## Les placements Cap emploi - Janvier - septembre 2017 (Source : Agefiph)

### L'ENSEMBLE DES CONTRATS

#### Evolution des placements Cap emploi



#### Caractéristiques de l'ensemble des contrats



#### Les Cap emploi

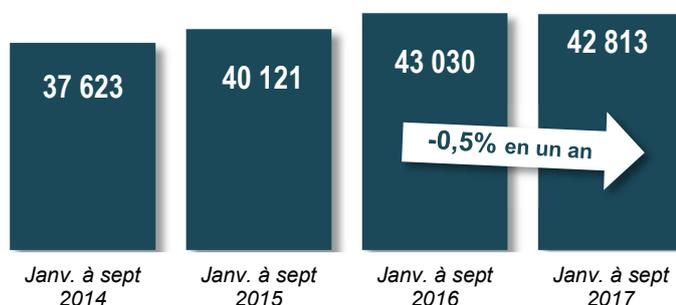
Les données présentées sont extraites des rapports d'activité à fin septembre 2017. La mission des Cap emploi est l'accompagnement et le placement durable des travailleurs handicapés sur le marché du travail. Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les Cap emploi sont financés par l'Agefiph, le FIPHP et Pôle emploi au titre de la co-traitance.

**Les placements conventionnels :** On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

**Attention :** les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

### LES PLACEMENTS CONVENTIONNELS

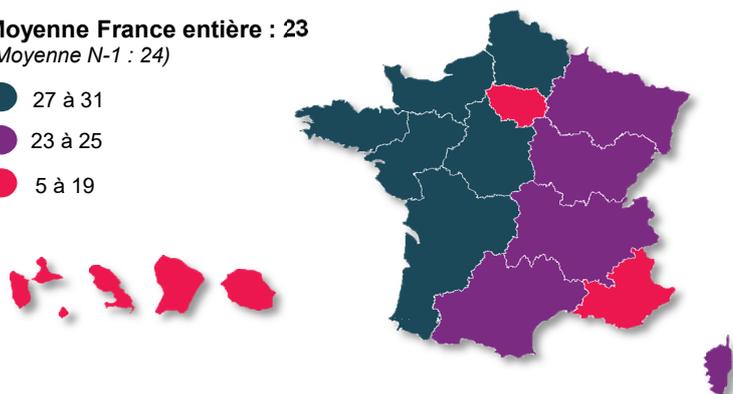
#### Evolution des placements conventionnels



#### Cartographie : Nombre de placements conventionnels pour 100 personnes accompagnées

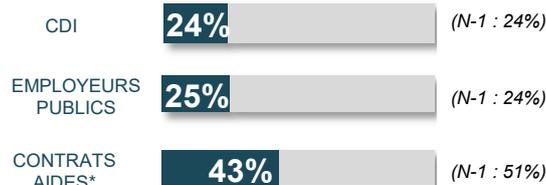
Moyenne France entière : 23  
(Moyenne N-1 : 24)

- 27 à 31
- 23 à 25
- 5 à 19



#### Caractéristiques des placements conventionnels

996 créations d'activité (-14% en un an)

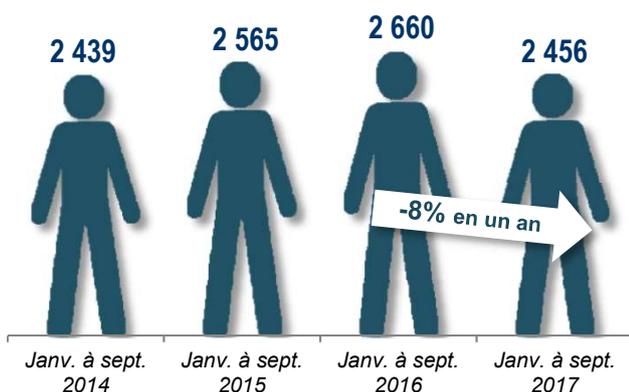


\* Part des contrats aidés (CUI, EAV, alternance et AIP) au sein des placements conventionnels.

# L'insertion dans l'emploi

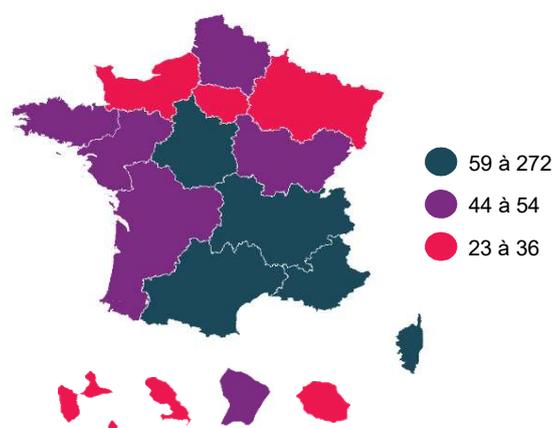
## La création d'activité - Janvier - septembre 2017 (Source : Agefiph)

### Evolution du nombre de créations d'activité aidées financièrement par l'Agefiph

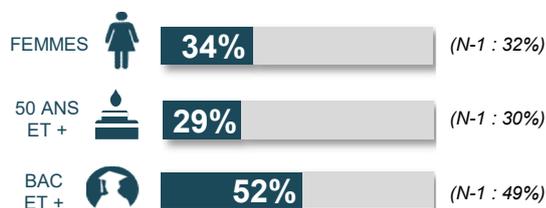


### Cartographie : Nombre de créations d'activité aidées financièrement par l'Agefiph pour 10 000 DEBOE\*\*

Moyenne France entière : 48 - (Moyenne N-1 : 55)



### Caractéristiques des créateurs d'activité\* aidés financièrement par l'Agefiph



### Les créations d'activité TOUT PUBLIC\*\*\* (source : Insee)



\* Outre une subvention à la création, les créateurs peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé par des prestataires spécialisés.

\*\* DEBOE : Demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

\*\*\* Les données concernant les créations d'activité tout public sont corrigées des variations saisonnières.

## Les maintiens Sameth - Janvier - septembre 2017 (Source : Agefiph)

### Les Sameth

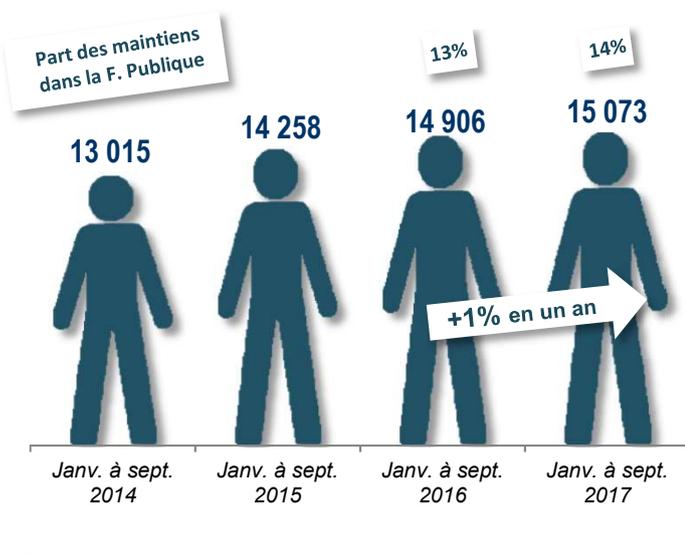
Les Sameth (Services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés) ont pour mission d'aider les employeurs et les salariés à trouver une solution sur-mesure de maintien quand apparaît une inadéquation entre l'état de santé du salarié et son poste de travail.

Les Sameth, présents dans tous les départements, interviennent en partenariat avec les acteurs des champs médical, social et de l'emploi tels que les services de santé au travail, la Carsat, la mutualité sociale agricole, les organismes de bilan ou de formation.

Les conseillers Sameth apportent aides et conseils à toutes les étapes de la démarche, en fonction des besoins rencontrés :

- **Service ingénierie** : intervention dans l'entreprise pour la recherche et la mise en oeuvre d'une solution de maintien,
- **Service facilitation** : contribution à la mobilisation de moyens identifiés comme nécessaires au maintien après en avoir préalablement examiné leur pertinence.

### Evolution du nombre de maintiens Sameth



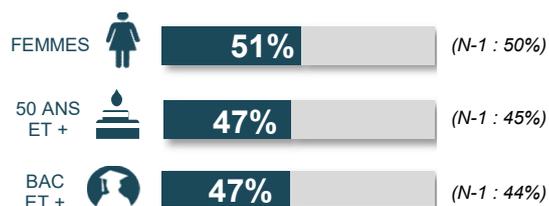
\* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

\*\* Il s'agit du taux de maintien global. (facilitation + ingénierie).

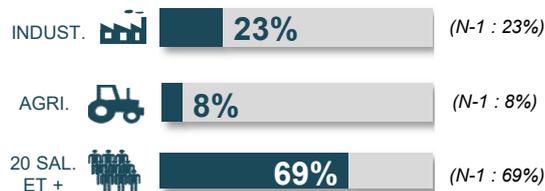
Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

\*\*\* actifs en emploi : source Insee au 31/12/2015.

### Caractéristiques des maintiens Sameth

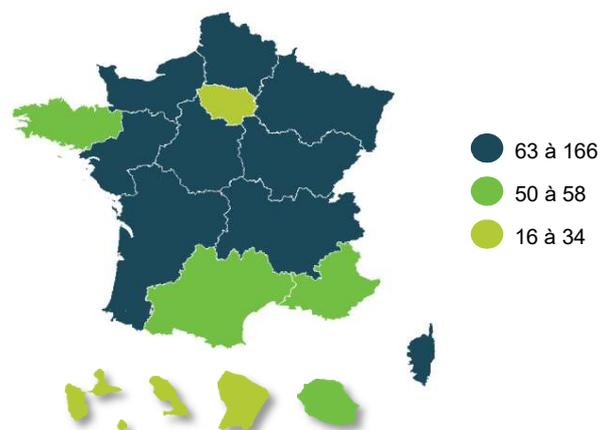


### TAUX DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI\*\*



### Cartographie : Nombre de maintiens Sameth pour 100 000 actifs en emploi\*\*\*

Moyenne France entière : 55 - (Moyenne N-1 : 55)



# Zoom sur ...

## C'est quoi le taux d'emploi ? - Année 2015 (Source : Agefiph-Dares, DOETH)

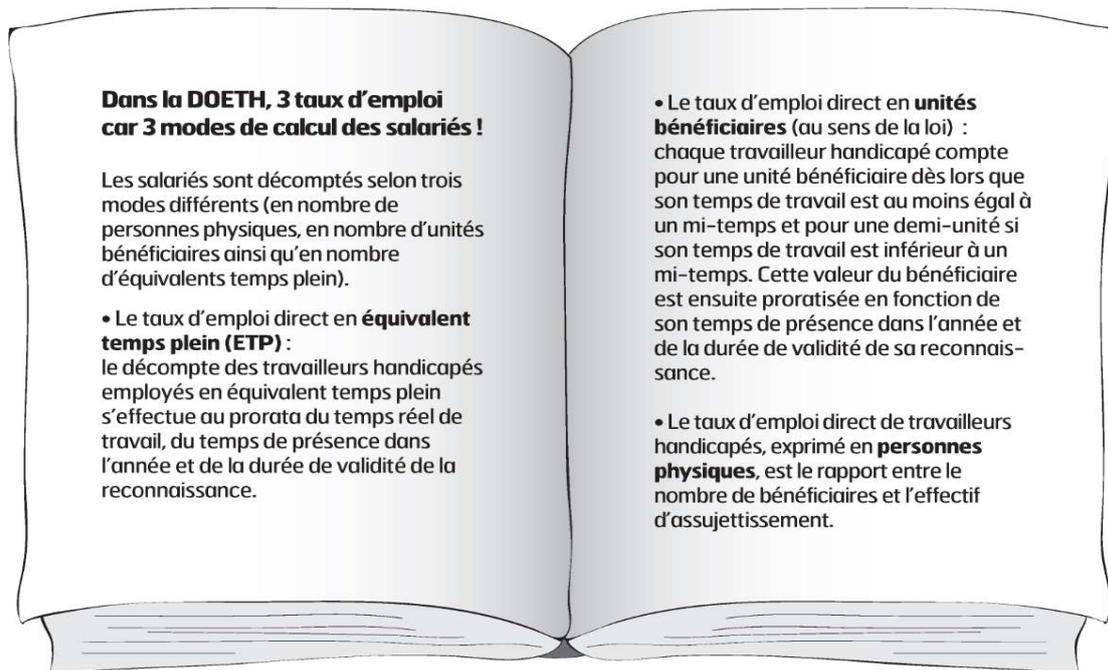
Il n'y a pas UN mais DES taux d'emploi des travailleurs handicapés.  
Tous sont corrects mais ne portent pas sur le même champ.



**L'obligation d'emploi, théoriquement de 6% est en réalité de 5,5% en moyenne !**

Le nombre de travailleurs handicapés que les établissements ont l'obligation d'employer doit s'établir à 6% de leur effectif d'assujettissement, arrondi à l'unité inférieure. L'arrondi à l'unité inférieure conduit à un taux plus faible que 6%.

Ainsi l'obligation d'emploi d'un établissement de 33 salariés est de 3% !  
 $6\% * 33 = 1,98$  arrondi à une unité, soit 3% de l'effectif de l'établissement.



# Zoom sur ...

## C'est quoi le taux d'emploi ? - Année 2015 (Source : Agefiph-Dares, DOETH)

### Dans les établissements privés de 20 salariés et +

**3,4%**

Taux d'emploi direct (donc hors sous-traitance)  
en équivalent temps plein. (325 400 salariés handicapés ETP)  
Il s'agit du taux faisant l'objet de la plus large communication,  
notamment des pouvoirs publics.

Taux d'emploi direct en unités bénéficiaires.  
(357 100 unités bénéficiaires)

Il s'agit du taux d'emploi légal à mettre au regard de l'objectif des 6%.  
Il n'est pas facilement lisible du fait de son mode de calcul en UB.

**3,8%**

Si on intègre la sous-traitance, on obtient un taux d'emploi global  
(direct + indirect). Le dernier niveau connu date de 2013 avec un taux de 4,0%.

**4,5%**

Taux d'emploi direct en personnes physiques.  
(431 000 salariés handicapés)  
Il traduit la présence en entreprise mais ne tient pas compte du  
temps de travail (beaucoup de temps partiel pour les travailleurs  
handicapés).



*Publication : décembre 2017*



*Réalisation : Agefiph*

*Caroline Le Goareguer & Arnaud Lenoir*